

ou causaient de nombreux groupes de députés et de journalistes. Onze Commissions parlementaires étaient réunies dans les murs de l'ancien Corps législatif. C'est l'effet de l'adoption du projet Beausaire; dans peu de temps, la Chambre des députés sera plus souvent à Paris qu'à Versailles. De ce qui s'est passé dans le sein de ces Commissions, j'ai peu à dire. Je vous ai, en effet, entrepris dans ma dernière lettre des délibérations des trois réunions principales et ce qui s'est passé dans les autres n'a qu'un intérêt secondaire. Deux décisions de la Commission du budget méritent toutefois d'être signalées. Une proposition de M. Floquet tendant à la suppression du budget des cultes, a été rejetée. Question d'opportunité seulement, croyez-le. On en viendra tout de même à la par des réductions multiples et successives. C'est ainsi que la Commission a adopté ensuite, sans difficulté, un amendement de M. Wilson, ayant pour but de réduire le traitement des évêques et des archevêques au chiffre indiqué dans le concordat, soit 10,000 fr. pour les premiers et 15,000 fr. pour les seconds. Puis est venue la préférence économique à faire sur le chapitre de Sainte-Geneviève, sur les bourses des séminaires et sur les édifices diocésains, mais il paraît que l'entente sur ces divers points a été difficile. Quelques voix prudentes et sages ont insisté pour le maintien des subsides votés l'année dernière par la Chambre et approuvés par le Sénat. Les partisans de l'opinion contraire ne se trouvant pas en force, se sont bornés à faire renvoyer à une autre séance la nomination du rapporteur.

Ainsi que je vous l'annonçais hier, c'est bien M. Dupuy de Lôme qui sera le candidat des droites dans l'élection pour le remplacement du général Changarnier. Les députés des trois groupes ont pris cette décision hier dans une réunion tenue chez M. le comte Dary, et elle ne peut qu'être ratifiée par tous leurs mandants. On m'assure que la première vacance sera offerte au général Chabaud-Latour, et la seconde à M. Lucien Brun; cette convention est une garantie de plus pour le succès de M. Dupuy de Lôme. On raconte dans les cercles politiques que la candidature de M. Grandperret, à laquelle les bonapartistes tenaient beaucoup, aurait été écartée sur la prière instante de M. de Lareinty, parlant au nom des légitimistes, et celle du général Vinoy, sur la demande de M. Boucher. Je vous donne ces bruits pour ce qu'ils valent. M. Alfred-André reste plus que jamais le candidat des gauches.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Les funérailles de M. l'abbé Sohier, vicaire de Notre-Dame, qui ont été célébrées ce matin, ont donné lieu à l'une des démonstrations les plus touchantes et les plus significatives, dont il nous ait été donné d'être les témoins. Toutes les maisons placées sur le parcours du cortège funèbre étaient décorées de draperies et de bannières noires. Une foule considérable se pressait entre la rue de la Redoute et la place Notre-Dame. L'église était comble. Toutes nos grandes familles commerciales et industrielles étaient représentées à la cérémonie. On y voyait, confondus dans un même deuil, les plus élevés et les plus humbles d'entre les citoyens.

La population roubaissienne a fait à ce prétre, mort victime du devoir, des funérailles princières. Elle a prouvé, une fois de plus, que son cœur si généreux comprend toutes les grandeurs, et sait reconnaître tous les dévouements.

Le corps de M. l'abbé Sohier a été transporté à Baillou, sa ville natale.

Nous croyons devoir rappeler au public roubaissien les paragraphes principaux d'un arrêté municipal que nous avons déjà publié :

« Nous, Maire de la Ville de Roubaix, » Vu la délibération du Conseil Municipal de Tourcoing, en date du 14 février courant, votant l'acquisition amiable d'un immeuble situé en partie sur le territoire de la Ville de Roubaix, et devant servir à l'établissement d'une usine à gaz; » Vu le plan des lieux et le procès-verbal d'estimation de l'immeuble; » Vu l'arrêté, en date du 22 février courant, par lequel M. le Préfet du Nord, ordonne une enquête de commodo et incommodo sur le projet dont il s'agit, et nomme M. J. Danset, Juge au Tribunal de Commerce de Tourcoing, Industriel à Maroquin-Baroël, pour diriger l'enquête en question; » Vu la circulaire préfectorale en date du 7 septembre 1835; » Donnons l'avis ci-après :

« Les pièces du projet sus-mentionné seront déposées au secrétariat de la Mairie pendant un délai de huit jours, du 24 février courant au 6 mars prochain, afin que tout intéressé puisse en prendre connaissance. » A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire le jeudi 8 mars prochain, M. J.

Danset, Juge au Tribunal de Commerce de Tourcoing, nommé commissaire enquêteur, comme il est ci-dessus, recevra, de 3 à 5 heures du soir, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, les déclarations des intéressés au sujet de l'acquisition projetée. » Le Maire, » A. FAMECHON. »

Par décret du président de la République inséré à l'Officiel d'aujourd'hui: Le dévidage du coton et la corderie à la fendue sont compris parmi les industries dans lesquelles les enfants de dix à douze ans peuvent être employés.

Sur le compte-rendu, par le ministre de l'Intérieur, des actes de dévouement qui lui ont été signalés pendant le mois de janvier 1877, aux termes d'un rapport approuvé par le Président de la République le 28 février, des médailles d'honneur ont été décernées aux personnes dont les noms suivent appartenant au département du Nord :

M. A. 2e classe. — Broyant (Louis) inspecteur de la voirie municipale de Lille; 19 octobre et 7 décembre 1876: a arrêté plusieurs fois des chevaux arriétés à des voitures.

M. A. 2e classe. — Hornet (Louis-Désiré) capitaine au bataillon de sapeurs-pompiers de Lille; 1844-1876, 32 ans de services: a couru des dangers dans plusieurs incendies.

M. A. 2e classe. — Thiébaud (Julien) préposé des douanes en résidence à Orchies; 26 décembre 1876: a arrêté un cheval emporté atelé à une voiture dont le conducteur venait d'être renversé.

M. A. 2e classe. — Carlier (Alphonse), ouvrier cloutier, domicilié à Sin-le-Noble; 30 avril 1876: a reçu des blessures graves en pénétrant, à plusieurs reprises, dans une maison incendiée pour sauver trois personnes.

Le Conseil municipal de Tourcoing se réunira en séance extraordinaire le vendredi 9 mars 1877.

Voici l'ordre du jour :

1° Les affaires indiquées dans l'ordre du jour de la séance de mardi 27 février, et sur lesquelles il n'a pas été statué, les assistants, ce soir là, n'étant point en nombre légal pour délibérer.

2° Demande de supplément d'éclairage public.

3° Logements insalubres. — Homologation de rapports.

4° Usine à gaz. — Acquisition d'un terrain. — Avis sur l'enquête de commodo.

5° Route nationale n° 17. — Pont sur le canal de Roubaix. — Vœu pour sa conversion en pont fixe ou pour l'établissement d'une passerelle.

6° Renouvellement du bail des locaux du collège. — Rapport de la commission spéciale.

7° Acquisition des matériaux de démolition d'une maison appartenant à la ville. — Homologation d'un marché.

Le 3 mars, vers 6 heures du soir, un individu, nommé Louis Dumortier, âgé de 20 ans, domestique de ferme à Mouscron, revenait du conseil de milice de Courtrai. Arrivé à Mouscron, il lia conversation avec deux personnages auxquels il paya du genièvre, et, suivi de ces deux hommes, il continua son chemin vers la Marlière. Sur la route, l'un d'eux demanda à Dumortier un franc pour acheter du pain, ce qui lui fut refusé. Alors l'homme saisit Dumortier à la gorge, le terrassa pendant que son compagnon introduisait la main dans sa poche. Il s'empara, par ce moyen, d'un mouchoir dans lequel Dumortier avait logé une somme de 13 francs.

Une fois en possession de l'argent, les deux voleurs prirent la fuite. La gendarmerie prévenant immédiatement sa mit à leur recherche. Les deux malfaiteurs ne tardèrent pas à être retrouvés, occupés dans un cabaret à dépenser le produit de leur vol. Ils ont été conduits en prison.

Il s'agit nomment : Ferdinand Coelombier, natif de Courtrai, et Pierre Favril, de Sweveghem (Belgique), demeurant tous deux à Wattlelos.

La commission des chemins de fer a statué définitivement, dans la séance de ce jour, sur le projet de concession à la Compagnie du Nord des deux lignes de Lens à Armentières et de Valenciennes au Gateau. La commission a adopté le projet présenté par le gouvernement. M. Louis Legrand, député du Nord, a été nommé rapporteur.

Nous apprenons la mort de M. l'abbé Dedrie, curé de Cravick, âgé de soixante-neuf ans. Il fut ordonné en 1834, et nommé curé de Cravick en 1858.

On annonce que le ministre de la guerre a pris une décision par laquelle les anciens officiers de la garde mobile seraient admis, sans examen, dans les cadres de l'armée territoriale. Pourquoi cette décision ne recevrait-elle pas son application en faveur des anciens officiers des mobilisés, qui ont pris une part active à la campagne de 1870-71 ?

Exposition universelle de 1878. — Le président du Comité départemental du Nord vient de recevoir la lettre suivante de M. Krantz, commissaire-général de l'Exposition universelle :

« Monsieur le président, » J'ai l'honneur de vous adresser réception des 602 demandes d'admission que vous m'avez remises au nom du Comité du département du Nord.

« Le nombre seul de ces demandes constituait un succès dont j'em'étais empressé de vous féliciter. Les noms des artistes, des industriels, des agriculteurs qui les ont signées, ajoutent encore à l'éclat de ce succès. J'en ai, comme vous, la ferme assurance, votre beau département tiendra à l'Exposition de 1878 le rang éminent que lui donnent, dans la hiérarchie des départements français, sa population et sa richesse; et la participation si complète que nous promettons vos industriels et vos agriculteurs contribuera au x pacifiques victoires que la France est appelée à remporter en 1878. »

« Remerciez encore une fois, en mon nom, vos collègues du dévouement et avec lequel ils ont rempli leur mission; je sais quelle part revient au Comité et à son Président dans le succès que je suis heureux de constater et qui vient si brillamment couronner vos patriotiques efforts. »

« Agréer, je vous prie, Monsieur le président, l'assurance de ma considération la plus distinguée. »

Le Sénateur commissaire général. » H. KRANTZ. »

Lundi matin, des ouvriers venant travailler à Lille, ont trouvé, dans le fossé qui longe la route de Lille à Douai, le cadavre du sieur D..., propriétaire et ancien cultivateur à Roubaix. On présume que D..., en regagnant son domicile dans la nuit de dimanche à lundi, est tombé dans ce fossé à la suite d'un évanouissement et y a trouvé ainsi la mort.

Cet accident a causé une vive émotion dans la commune de Ronchin.

Où donc le Journal officiel a-t-il trouvé, dit un de nos confrères, que la population de Lille était de 13,000 habitants en 1789, et que, par conséquent, elle est aujourd'hui treize fois plus considérable ?

Nous lisons dans la Statistique du département du Nord, par M. Dieudonné, préfet (Douai, chez Marlière, imprimeur de la préfecture, au XII, 1804) :

Le recensement de 1789, dont les résultats ont été publiés à Lille en 1790, donne les chiffres suivants :

55.982 habitants.
7.999 maisons.
7 individus par maison.
14.260 ménages.
4 individus par ménage.

Ajoutons que le même préfet, en l'an IX, fait opérer avec beaucoup de soin le recensement du département tout entier, et qu'il constate une diminution de 13,275 habitants.

C'est peut-être ce chiffre de 13,000 habitants que le rédacteur du Journal officiel aura pris à la légère comme représentant la population de Lille.

Quoi qu'il en soit, voici les chiffres du recensement de l'an IX pour le département :

Arrondissement de Dunkerque,	74.413
Arrondissement d'Hazebrouck,	97.397
Arrondissement de Lille,	176.421
Id. Cambrai,	105.584
Arrondissement d'Arras,	76.916
Arrondissement de Douai,	151.801
Total,	683.632

Dans sa séance du 5 mars, le 2e conseil de guerre a statué sur les affaires suivantes :

Le nommé J.-B. Chabeux, dit Théophile, sapeur-conducteur au 3e régiment du génie, prévenu de dissipation d'un effet de petit équipement à lui remis pour le service. — Six mois de prison.

Le nommé Georges-Jean-Baptiste Hochdahl, canonnier au 15e d'artillerie, prévenu : 1° d'outrage par paroles envers un magistrat, dans l'exercice de ses fonctions; 2° de mendicité; 3° de dissipation d'un effet d'équipement. — Il est condamné à deux ans de prison.

Depuis deux jours, la neige tombe. Nous voilà en plein hiver. Cependant les nouvelles du Nord de l'Europe annoncent une diminution de froid. A St-Pétersbourg, le thermomètre ne marquait, hier, que - 4°. En France, au Puy-de-Dôme, la même température s'observe en ce moment.

Théâtre de Roubaix. Une représentation vraiment extraordinaire sera donnée, demain jeudi, au bénéfice de M^{me} Marie Fontaine, premier rôle.

Pour donner à cette soirée une valeur artistique, la Direction a obtenu le concours de M. Escande, baryton du grand théâtre de Mons, fort apprécié dans cette ville.

Nous donnons ici le programme. Sa variété attrayante ne peut manquer d'attirer les nombreux amateurs de bonne musique et de bonne comédie.

Deux opéras comiques, charmants et délicats, le Maître de Chapelle et ses Noces de Jeannette. Ce dernier opéra, un des premiers triomphes de Victor Massé, l'heureux compositeur de Paul et Virginie, est du plus grand intérêt.

M^{me} Domergue, dont les Roubaissiens ont pu apprécier la gentille voix, remplira les deux principaux rôles féminins de ces deux pièces.

La Tour du Monde, valse à grand orchestre, chantée par M^{lle} Roland. C'est un brillant interprète pour l'éloquent morceau de l'auteur des Zous.

La soirée commencera par une comédie du Théâtre Français, où le bénéficiaire fait le principal personnage : Les Droits de l'Homme.

Voilà, certes, une représentation pittoresque et variée. Tous les moyens d'attraits y sont employés avec goût et connaissance. Et tel programme parle de lui-même, et si nous nous rappelons tous les droits que s'est acquis M^{me} Marie Fontaine, à la sympathie du public, nous pouvons lui prédire un plein succès.

Dimanche 4 mars, dans la matinée, les 35 dames nommées Déesses Pierre, âgé de 45 ans, cultivateur, et Fovez Augustin, âgé de 44 ans, tisseur, tous deux demeurant à Naves, ont été retirés du canal de l'Escaut à Escandevillers.

Ces hommes avaient quitté leur domicile le 13 février dernier pour se rendre à la sucrerie Centrale d'Escandevillers où ils devaient recevoir l'argent de leurs betteraves; ils n'avaient pas reparu depuis cette date, et l'on suppose qu'en sortant du cabaret, vers neuf heures du soir, trompés par l'obscurité, ils ont pris une fausse direction et sont tombés au canal. M. le docteur Boucuy, qui a visité les cadavres, n'a reconnu sur eux aucune trace de violence.

Lundi, vers onze heures, un quart de soir, le nommé Bourdon Alfred, âgé de 17 ans, domicilié à Pârdion, journalier à la fabrique Wallerand et C^o à Cambrai, en voulant faire disparaître les plis qui s'étaient formés sur une toile qui venait de placer entre deux rouleaux d'un séchoir, a eu le bras droit pris entre ces rouleaux. Son bras a été cassé et son épaule démise. Il a dû être transporté à l'hôpital.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCE : 6 mars, — Jules Ghibler, au Chien-Fidèle. — Henri Dhal, rue Saint-Pierre. — Marie Delbergher, au Grand-Pluisir. — Henri Vienne, au Brun-Pain. — Jules Toulon, au Blanc-Seau. — Jeanne Brulin, rue du Rocquet.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 6 mars. — Hélène Scherpereel, 2 ans 10 mois 25 jours, rue de Menin. — Silvie Deschamps, 61 ans 5 mois, épouse de Célestin Destrélingue, à la Marlière. — Henri Dassonville, 71 ans 2 mois, épouse des Justine Lepiat, rue des Ursulines. — Alphonse Dosollier, 14 ans 3 mois, à la Marlière.

CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DASSONVILLE-LEPLAT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur MARTIAL-JOSEPH DASSONVILLE, décédé à Tourcoing le 6 mars 1877, dans sa 72^e année, sont priés de considérer l'obituaire ainsi comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le jeudi 8 mars 1877, à 10 heures 1/2, en l'église de Saint-Christophe, à Tourcoing, et à la messe qui sera célébrée le vendredi 9 mars, à 8 heures 1/2, en ladite église. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue des Ursulines, n° 46, à Tourcoing. 13213-731

Les amis et connaissances de la famille SOHIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur RENÉ-DÉSIRÉ SOHIER, vicaire de Notre-Dame, à Roubaix, décédé à Roubaix, le 4 mars 1877, dans sa trentième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service et inhumation solennels qui auront lieu à Baillou (paroisse Saint-Vaast), le lendemain jeudi, à 10 heures du matin, rue de l'Assemblée rue des Poulons, n° 28, à Baillou.

Un obit solennel du matin sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le jeudi 8 mars 1877, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur ROBERT-GALICAN DESREUX, époux de Dame JOSÉPHINE COLOMBES, décédé à Roubaix, le 6 janvier 1877, à l'âge de 61 ans et 3 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 8 mars 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur DÉMÉTRIE BESSEME, époux de Dame VICTORINE HINET, décédé à Roubaix, le 8 mars 1875, à l'âge de 46 ans et 2 mois, et de Monsieur HENRI-VICTOR HINET, contrôleur des douanes en retraite, époux de Dame ROSALIE MOREL, décédé à Hem (Nord), le 25 mai 1872, dans sa 72^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de bien vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET OBITS. — Imprimerie Alfred Rebois. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gasette de Tourcoing (journal quotidien).

Cours public de Chimie.

Jeudi 8 mars à huit heures du soir.

Des organes employés dans l'alimentation; des végétaux alimentaires; racines et tubercules et particulièrement pommes de terre et fécules.

Le cabinet de M^{me} ROBBET, avocat agréé près le tribunal de commerce de Tourcoing, est situé rue de Lille, 46.

Société industrielle du Nord de la France

Assemblée générale mensuelle du 27 février. Présidence de M. KUHLMANN.

Procès-verbal. — M. CORNWINDRA, Secrétaire-Général, donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 décembre; aucune observation n'étant faite, le procès-verbal est adopté.

Correspondance. — Envoi du Ministère de l'Agriculture et du Commerce, de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce adressé à la Société dix exemplaires du tableau indiquant le titre et le prix des fascicules de la publication des brevets d'invention en vente à l'imprimerie nationale.

Ces tableaux sont déposés au Secrétariat et tenus à la disposition des Sociétaires qui désireraient les consulter. Ouvrages reçus par la Bibliothèque. — La Bibliothèque a reçu les ouvrages suivants : N° 376, Études Rucius, Géographie, livraisons 104 à 107. N° 377, WURTZ, Dictionnaire de chimie, 2^e fascicule.

Un numéro détaché de l'ouvrage : « Théorie et pratique de l'art de l'ingénieur, » publié par M. VIGNON.

M. le PRÉSIDENT suppose que l'envoi de ce numéro indique implicitement une invitation à souscrire; il convient d'attendre soit une lettre de l'auteur, soit une proposition de plusieurs Sociétaires.

Lettre de la Préfecture. Allocation du Ministère. — M. le Préfet du Nord adresse la lettre suivante :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT, » J'ai l'honneur de vous informer que, par décision du 7 de ce mois, M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce a accordé, à titre d'encouragement à l'Enseignement technique, une subvention de 1,000 fr. à la Société Industrielle du Nord de la France. »

M. le PRÉSIDENT annonce que cette somme, comme l'allocation fournie l'année dernière, sera affectée au Concours des Chauffeurs.

Rapport de la Commission des finances. — La Commission des finances a adressé au Conseil son rapport sur l'exercice de 1876 et sur le budget préventif de 1877. Lecture est donnée de ce rapport dont voici le résumé :

« La vérification des livres nous a permis de constater une fois de plus le soin que » notre honorable Trésorier, M. E. BUCO, porte » à la gestion des intérêts de notre Société, » et nous croyons être les interprètes de tous » ses Membres, en vous priant, M. le Président, de vouloir bien lui renouveler l'expression de notre reconnaissance. »

« Pour vous mettre à même de juger les » résultats obtenus en 1876, nous avons l'honneur de vous soumettre le compte de l'exercice » et des dépenses : »

Recettes 23,579 82
Dépenses 17,794 25 } 23,579 82
Balance en exc. 5,785 57

« Au début de 1876 expirait l'engagement » des souscripteurs de 367 membres, dont » crit pour trois ans. Nous avons eu à enregistrer 21 démissions de ce fait, et avec 3 » décès que nous déplorons, nous nous sommes trouvés privés de vingt-quatre cotisations. »

« Cette période difficile a été heureusement » traversée, et nous constatons avec plaisir » que le résultat ne portera que sur l'année » 1876, car nous avons eu la satisfaction de » combler les vides par un nombre à peu près » équivalent de Membres, qui ont été admis » dans le courant de l'année. En 1876, la Société » comptait un nombre de 367 membres, dont » 107 fondateurs et 260 ordinaires; nous débu- » tons en 1877 avec 366 membres, dont 107 » fondateurs et 259 ordinaires. »

« Le projet de budget pour 1877 qui termine » ce rapport, se résume par : »

Recettes prévues 22,450 00 } 27,835 57
Dépenses prévues 22,450 00 } 27,835 57
Excédant 5,685 57

Après la lecture du rapport, M. le Président fait observer que le budget de 1877 enrichi de l'allocation ministérielle dont il vient de donner connaissance à l'Assemblée, et dont la Commission n'a pu tenir compte, l'envoi en ayant été postérieur au dépôt du rapport.

Médaille du Congrès de Bruxelles. — L'administration de l'exposition internationale et du Congrès d'hygiène et de sauvetage de Bruxelles a offert à M. le lieutenant-général Renard, président du comité central, une médaille commémorative qu'elle fait frapper sur son effigie. — Un exemplaire de cette médaille a été adressé à la Société Industrielle du Nord, à titre de remerciement, pour le concours qu'elle a prêté à l'Exposition et au Congrès. — M. Auguste Longhayre, président du Comité régional institué sous le patronage de la Société, a bien voulu se charger de remettre cette médaille à M. le Président, au nom du Comité belge.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Longhayre et le prie de vouloir bien reporter à la commission de Bruxelles les remerciements de la Société.

La médaille restera déposée entre les mains de M. le secrétaire.

Sujets de prix. — Les Comités n'ont pas encore terminé le travail de la composition de leurs programmes pour 1877. M. le Président insiste pour que leurs propositions soient adressées au Conseil d'administration le plus tôt possible, afin que le programme complet puisse être soumis à l'approbation de l'Assemblée générale de mars et publié en temps utile.

Jetons de présence. — Le Conseil d'administration a le regret de constater que les séances des comités ne sont pas assez suivies; les réunions sont peu nombreuses, et dès lors, un grand nombre d'éléments du travail fructueux, l'émulation, leur manque. — Le Conseil, sur la proposition de son Président, émet l'avis d'étendre aux comités la disposition qui attribue des jetons de présence aux sociétaires qui participent aux travaux des assemblées générales. — Il en résultera un surcroît de dépenses pour la Société pour le supporter et elle y gagnera des travaux plus nombreux, discutés d'une manière plus approfondie. — Aucun membre ne demandant la parole pour ou contre la proposition, M. le Président la met aux voix, et l'Assemblée l'approuve à l'unanimité.

M. le Secrétaire-Ajouté devra s'entendre avec MM. les Secrétaires des différents comités pour établir la comptabilité des jetons de présence en question. (A suivre)

Épique

AFFAIRE JUNQUA. — C'est seulement le jeudi 1^{er} mars courant que, devant première chambre du tribunal de première instance de Bruxelles, les plaidoiries ont été entamées en cause de Marie Cabert, épouse de l'abbé Junqua, demanderesse en séparation de corps et de biens. Ces plaidoiries prendront plusieurs audiences.

Faits Divers

— L'ACCIDENT DE GAGNY. — Un terrible accident est arrivé hier sur la ligne de l'Est à la station de Gagny, située à 14 kilomètres de Paris.

Le train direct n° 37, partant de Paris à 7 heures 50, à tamponné à 8 heures 30, à Gagny, le train de marchandises n° 72, qui manœuvrait. Le choc a été épouvantable. Les voitures de l'express ont escaladé celles du train de marchandises, et les deux trains n'ont bientôt plus fait qu'un monceau de débris.

Six voyageurs ont été tués, dont une vieille dame. L'un d'eux a eu la poitrine traversée et est mort quelques heures après dans une maison voisine de la gare, où on l'avait transporté. Un autre, qui avait eu les jambes coupées par le rapprochement des banquettes, a succombé également.

Un des voyageurs est devenu fou subitement.

Dix autres voyageurs ont été blessés plus ou moins grièvement. Le mécanicien et le chauffeur ont été

lancés sur la voie et n'ont reçu que des contusions.

Le chef de train a été sérieusement contusionné; mais son état n'inspire aucune inquiétude.

Tous les trains venant soit de Paris, soit sur Paris, ont été arrêtés. Celui de 8 heures du soir qui suit le direct de 7 h. 50, qui précisément a tamponné le train n° 72, a dû se garer au Raincy et y est resté jusqu'au moment où l'une des voies a été enfin déblayée, c'est-à-dire jusqu'à ce matin vers onze heures.

Dans ce train se trouvait un prince allemand.

Le train contenait 27 voyageurs. 17 voitures ont été broyées.

Le procureur de la République près le tribunal de Pontoise est en ce moment sur les lieux.

Le wagon le plus abîmé est celui de 3^e classe, renfermant des soldats; on voit encore, à l'heure qu'il est, épars sur la voie, les morceaux de pain et les oranges que ces malheureux avaient emportés pour le voyage.

Un pauvre petit oiseau, sa cage lancée au loin, a pu s'échapper. Un wagon de moutons a été broyé et les pauvres bêtes, les jambes brisées, étaient encore à midi dans la traclède de la voie, poussant des cris épouvantables.

À huit heures quinze minutes, par suite d'une fautive manœuvre du train de marchandises n° 7, qui se trouvait indûment sur la voie descendante, la collision s'est produite entre le train et le train-poste n° 37, partant de Paris, à sept heures cinquante minutes, et allant à Strasbourg.

Des mesures ont été prises pour ramener les blessés à Paris, dans la nuit, à l'aide de brancards qu'on a demandé par le télégraphe. Toute la nuit on a travaillé, et on travaille encore ce matin à déblayer la voie, encombrée de débris de wagons, du train de voyageurs et de marchandises; six voitures sont complètement brisées et les deux machines absolument hors de service. Le train de marchandises transportait un convoi de moutons. Un grand nombre de ces animaux ont été tués.

Voici la liste des victimes :

Hellio, coupeur chemisier, à Reims, blessé grièvement à la tête. — Levallet (Jacques), chapelier à Reims, forte contusion au côté. — Renaudot, caporal au 91^e de ligne. — Noël, à Villiers-la-Chèvre, près Compiègne-Grand-Ville. — M^{me} Sayé, à Mangrange, près Longuion. — Benin, soldat au 45^e de ligne. — Chenier, 177, rue du Temple, à Paris. — Mlle Léonie Rivois, à Reims. — Mme Dangville à Couplia, près Fontoy (Meurthe), morte. — Stingres, négociant à Toulouse. — Levalley (Jacques), à Reims. — Fenier, à Reims, mort. — Poulen, à Reims, mort; et enfin, une autre dame également morte qu'on n'a pu retirer du wagon que ce matin à onze heures et qui n'a pas été reconnue.

— La souscription ouverte pour l'érection d'un monument à la mémoire du général Foy, dans la ville de Ham, est close.

La statue sera exécutée par M. Hiolle, auteur de la Danse qui figure à l'Opéra, et de la Peinture, placée dans une des niches à la cour du Louvre. Cette statue figurera à l'Exposition en 1878.

— On écrit de Veray au Courrier de la Champagne qu'une maison vient d'être complètement détruite par suite de l'effondrement d'un bloc de la montagne à laquelle elle était adossée. C'est en reconstruisant les caves que l'accident s'est produit.

Bien que le propriétaire soit dans une situation aisée, ses concitoyens ont tenu à lui apporter leur concours dans cette circonstance. Il s'agissait en effet de déblayer 15 à 1,600 voitures de matériaux et de terre. Chacun est venu avec son cheval et sa voiture pour enlever les décombres.

LE CRIME DE BAGNEUX. — Le bruit courait hier, que le cadavre de l'assassin de la petite Jeanne avait été retiré de la pièce d'eau des Suisses à Versailles; mais ce fait est inexact.

On a bien, en effet, retiré hier matin un cadavre de la pièce d'eau en question, mais ce cadavre n'était pas celui de Moyaux. De même que dans tout individu arrêté sur la voie publique pour un méfait quelconque, on croit voir Moyaux, de même, depuis quelques jours, quand un homme se jette du haut d'un monument, ou qu'un cadavre est retiré de l'eau, de suite, le bruit se répand que le suicidé ou le noyé n'est autre que Moyaux.